



Fondation **AJD**
Maurice Gounon



AJD / LAMNA

Le **Lieu d'Accueil de Mineurs Non Accompagnés** (LAMNA) a été créé en 2019 et est financé par la Métropole de Lyon.

C'est un établissement de la Fondation AJD qui **accueille des MNA dans 56 appartements éducatifs**, répartis dans 7 communes de la Métropole Lyonnaise.

Au total, le LAMNA est habilité pour **héberger et accompagner 192 mineurs**, âgés de 16 à 18 ans.

Ce sont des placements en **mise à l'abri pour des MNA en attente de décision et placement** par un juge pour enfants.

Une équipe de **20 travailleurs sociaux suit les jeunes au quotidien, renforcée des infirmier(e)s, psychologues, éducateurs sportifs**, etc.

Les publics accueillis :



- **Mineurs Non Accompagnés**, issus de l'immigration.
- **Âgés de 16 à moins de 18 ans.**
- **En mise à l'abri** et attente de décision de placement d'un juge pour enfants.
- En attente de solution d'hébergement (placé à l'hôtel) ou d'accompagnement.

Notre mission

La mission du LAMNA est de **mettre à l'abri les MNA** en les hébergeant et **les accompagnant vers l'autonomie et l'intégration dans la société française.**

Tous les jeunes sont hébergés en collocation dans des appartements éducatifs (T2 et T3). Chaque appartement est composé de chambres individuelles et de parties communes équipées (salle de bain, cuisine, etc.).

Les jeunes sont au cœur du dispositif et leur accompagnement se fait selon trois priorités : la santé, la scolarité/formation et l'autonomie.

Outre ces priorités, l'équipe travaille aussi avec les jeunes sur **les bonnes mœurs, l'apprentissage du français** (quand c'est nécessaire), **l'hygiène, le bien-être et les loisirs.**



Un lieu d'accueil inconditionnel

L'hébergement des mineurs

Les mineurs sont hébergés dans 56 appartements éducatifs situés sur 7 Communes.

Les appartements sont composés de chambres individuelles et de parties communes (cuisine, salle de bain...).

Chaque chambre est équipée d'un lit, d'une table, d'une lampe de chevet, d'un espace de rangement, d'un bureau et de chaises. Une literie complète est également fournie à chaque entrée. Les cuisines sont équipées d'un réfrigérateur, d'un four micro-onde, d'une cuisinière électrique, d'un lave-linge (sèche-linge), d'une table, de chaises, et de vaisselles.

Une ligne téléphonique est installée dans chaque appartement pour permettre aux jeunes mineurs d'effectuer les contacts nécessaires en cas de problème. Tous les appartements possèdent une connexion internet en Wifi.

Ce mode d'hébergement permet aux jeunes d'acquérir plus d'autonomie pour une meilleure vie en société, de faciliter leur intégration, en offrant un cadre sécurisant et apaisant.

Photo appartement

L'accompagnement des mineurs

L'ensemble du suivi de la prise en charge se fait en coordination avec le service de référence de la Métropole de Lyon, dont les principaux objectifs sont de :

- Subvenir aux besoins primaires et quotidiens de chaque jeune mineur (alimentation, vêtements, hygiène, etc.).
- Réaliser un bilan de santé du mineur, mettre en place

un protocole de soin adapté (si nécessaire).

- Effectuer un bilan du niveau scolaire de chaque jeune.
- Accompagner le jeune dans la construction de son projet personnalisé.
- Aider les jeunes à respecter les règles de vie en commun et à entretenir leur logement.
- Organiser des activités sportives et culturelles, des ateliers et des animations.
- Faciliter l'expression des mineurs accueillis et respecter leur intimité.

L'équipe pluridisciplinaire, en lien avec le service de référence de la Métropole, la MEOMIE, accompagne chaque jeune dans toutes ses démarches administratives et quotidiennes.

L'équipe éducative a aussi fixé trois grands axes prioritaires pour l'accompagnement :

- **la santé** : visites médicales, traitements, vaccins, sensibilisation sur l'hygiène et accompagnement psychologique sont réalisés pour assurer la bonne santé des jeunes.
- **la scolarité** : si la majorité des jeunes sont déjà scolarisés ou en formation professionnelle, les éducateurs aident ceux qui ne le sont pas dans leur recherche de solutions de telle manière que, très vite, chacun ait son projet professionnel « sur les rails ».
- **l'autonomie** : chaque jeune est suivi dans sa vie quotidienne et apprend à être autonome (gérer l'administratif, vivre en collectivité, faire le ménage, la cuisine, les courses, partager).

Photo activité

AJD LAMNA

35 rue Jules Guesde - 69200 Vénissieux

Tél. 04 72 78 81 00 // lamna@fondation-ajd.com

FONDATION AJD MAURICE GOUNON

3 montée du Petit Versailles - 69300 Caluire et Cuire
Tél. 04 78 08 23 83 - siege@fondation-ajd.com

Rejoignez-nous !



www.fondation-ajd.com